



Mairie de FLÉE
5 rue du Luxembourg
72500 – FLÉE
☎ 02.43.44.10.01
✉ fle.e.mairie@outlook.fr

ARRÊTÉ DU MAIRE
N° 50/2023

Arrêté portant permis de stationnement

Le Maire de la commune de Flée

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;
Vu le code de la route ;
Vu le code de la voirie routière ;
Vu la demande de l'entreprise Royer Bâtiment ZA de l'Ecobue, 18 Rte de Varennes, 72800 Aubigné-Racan en date du 10 novembre 2023, qui souhaite effectuer les travaux de réhabilitation de l'ancien restaurant en habitat inclusif à l'aide de benne de chantier en occupant temporairement le domaine public sur la route départementale 63 rue du Lavoir et RD 61 1 rue des Meuniers en agglomération du 10 novembre 2023 au 01 octobre 2024;

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Du 10 novembre 2023 au 01 octobre 2024, l'entreprise Royer Bâtiment ZA de l'Ecobue, 18 Rte de Varennes, 72800 Aubigné-Racan est autorisé à procéder à l'installation de bennes de chantier sur la route départementale 63 rue du Lavoir et RD 61 1 rue des Meuniers en agglomération

Article 2 : Ces travaux nécessiteront les dispositions suivantes :

- interdiction de stationner
- limitation de la vitesse à 30 km/h ;
- chaussée rétrécie ;
- sécurité : *mesures de sécurité pour les piétons.*

Article 3 : La signalisation, panneaux ou piquets mobiles, et toute mesure de sécurité, seront mises en place par le demandeur, pendant la période des travaux, en accord avec les services communaux.

Article 5 : l'entreprise Royer Bâtiment occupera temporairement le domaine public et veillera à préserver les droits des tiers.

Article 6 : M. *commandant de gendarmerie*, Madame le Maire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Flée
Le 10/11/2023
Affiché le 10/11/2023

Le Maire, Monique GAULTIER

